

**UNE ADRESSE
MAIL DEDIEE**

**UNE DIFFUSION DES
APPELS A PROJETS**

**UN RÉSEAU
DES RÉFÉRENTS**

pref-francerelance@var.gouv.fr
pour les demandes d'informations
relatives aux mesures du plan de relance

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

FINANCEMENT DE LA RELANCE – 3 140 389 525 €

RELANCE – 20.12.2021 / 129 286 215 €

SOUTIEN – 20.12.2021 / 3 011 103 310 €

Dont fonds régionaux

ÉCOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État
128 projets - 27 155 200 €
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
77 projets - 9 157 397 €
- Recyclage foncier des friches
5 projets - 5 970 053 €
- Modernisation des centres de tri
2 projets - 317 540 €
- Renforcement de la sécurité des barrages
1 projet - 370 000 €
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS
2 projets - 68 446 €
- Entreprises engagées pour la transition écologique
14 projets - 190 374€
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »
3 projets - 33 600€
- Valoriser les biodéchets en PACA
5 projets - 1 577 160 €
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)
7 projets - 1 136 087 €
- Restauration écologique - OFB
7 projets - 453 751 €
- Restauration écologique AAP DREAL
3 projets - 203 000 €
- Aires protégées AAP DREAL
1 projet - 30 925 €
- Jardins partagés
1 projet - 3376 €
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires
2 projets - 764 405 €
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
1 projet - 1 215 000€
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie
8 projets - 279 941 €
- Transports collectifs en site propre et pôle d'échanges multimodaux
3 projets - 43 100 000 €
- Ma prime Rénov
3056 bénéficiaires - 7 420 943 €
- France vue sur mer
1 projet - 248 554 €
- Réhabilitation lourdes logements sociaux
1 projet - 374 000 €
- Aide à la relance de la construction durable
20 projets - 1 567 740 €
- Tourisme durable
2 projet - 10809 €

COMPÉTITIVITÉ :

- Aéronautique
4 projets - 2 420 872 €
- Volet Spatial
3 projets - 75 000 €
- Résilience - Santé
1 projet - 800 000 €
- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires
7 projets - 1 831 000 €
- Industrie du futur
56 projets - 3 190 963 €
- Restauration des locaux
1 projet - 470 562 €
- Digitalisation des écoles d'art
1 projet - 16 500 €
- Quartiers créatifs et culturels
1 projet - 100 000 €
- Campus des métiers et des qualifications
1 projet - 2 850 000 €
- Chèques numériques
2105 entreprises - 1 052 500 €
- Les chèques Relance
75 bénéficiaires - 284 000 €

COHÉSION :

- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
11 projets - 993 466 €
- Alimentation locale et solidaire
10 projets - 270 000 €
- Accès à l'alimentation(hôtel)
1 projet - 219 176 €
- Socle numérique dans les écoles primaires par commune
90 projets - 2 165 786 €
- Plan de soutien aux bibliothèques
2 projets - 15 962
- Aide aux spectacles vivants
6 projets - 190 000 €
- Relançons l'été
19 projets - 203 447 €
- Internat d'excellence
1 projet - 249 000 €
- Numérisation des collectivités
21 projets - 289 060 €
- Dispositif jeune en librairie
44 établissements - 82 215 €

PROGRAMMES :

- Parc national de Port-Cros
10 projets - 1 727 000 €
- Conservatoire du littoral
4 projets - 2 355 000 €
- Agence de l'eau
8 projets - 2 535 897 €
- Emploi R&D
1 projet - 1 200 000 €
- Fabriques de Territoire
2 projets - 300 000 €
- Modernisation des accueils de jour
2 projets - 408 000 €

ACTIVITÉ PARTIELLE

389 050 776 €

FONDS DE SOLIDARITÉ

730 000 000 €

MESURES DE
SOUTIEN DDFIP

142 400 000 €

PRÊTS GARANTIS
PAR L'ÉTAT

1 735 200 000 €

COMPENSATION DES
PERTES DES
COLLECTIVITÉS LOCALES

13 752 534 €

Un nouvel appel à projet

➔ L'ADEME ouvre un nouvel appel à projet en lien avec le Plan de Relance et le PIA4.

Financé par le Programme d'investissements d'avenir, cet AAP a pour objectif de **soutenir les innovations permettant de réduire les consommations énergétiques du bâtiment, et d'accélérer sa décarbonation en matière de chauffage, de rafraîchissement, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement de l'air.**

Les modalités de candidatures et le cahier des charges est disponible sur le site de l'[ADEME](#).

Plan d'Investissement Avenir (PIA4)

➔ Créé il y a 10 ans, Le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le 8 janvier 2021, le Premier ministre Jean Castex a annoncé le quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA4), doté de 20 Md€ sur cinq ans intervenant de manière intégrés ou complémentaire au plan France Relance.

Ce plan se décline en plusieurs dispositifs pouvant prendre différentes formes comme des appels à projets (AAP), appels à manifestation d'intérêt (AMI), appels à candidatures, appels à programmes ou concours et gérés par différents organismes (ADEME, BPI France, la caisse des dépôts,...).

Ils sont regroupés en 8 volets: agriculture et alimentation, transition écologique et énergétique, santé du futur, éducation, formation, jeunesse et culture, Innovation des entreprises, industrie et services, technologies numériques, ville durable et territoires, enseignement supérieur et recherche

Peuvent candidater:

- **Le monde associatif** : solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs et la recherche d'alternatives au stockage géologique profond, AAP «Boussole des jeunes».
- **Les entreprises et startups exerçants dans les domaines**
 1. Alimentaires: "besoins alimentaires de demain", "innover pour réussir la transition agroécologique"

2. Énergie: "solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs et la recherche d'alternatives au stockage géologique profond", "briques technologiques et démonstrateurs hydrogènes", "développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables", AAP «Solutions et technologies innovantes pour les batteries».
3. Industrie: AAP «i-Démo», "solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité le recyclage et la réincorporation des matériaux", AAP «Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone», AAP «Logistique 4.0», "améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et maîtriser de son impact environnemental".

- **Les entreprises en création ou datant de moins de moins de 2 ans**: concours d'innovation "i-Lab"
- **Incubateur de startups**: AMI «French Tech Accélération» (accélérateurs de startups)
- **Les acteurs de la filière bois**: AAP «Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres produits biosourcés»
- **Les promoteurs et maitres d'ouvrages**: AAP «mixité pour la Construction bas carbone»
- **Les établissements d'enseignement supérieur**: AAP «excellences sous toutes ses formes - ExcellencES" – vague 2
- **Les acteurs de la recherche (chercheurs, doctorants, laboratoires et organismes)**: concours d'innovation "i-PhD", appel à candidatures "chaires juniors et seniors du programme prioritaire de recherche Antibiorésistance", AAP "Évaluation du bénéfice médical et/ou économique des dispositifs médiaux numériques ou à base d'intelligence artificielle», appel à programmes – Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche Exploratoires,
- **Les établissements culturels et partenaires privés**: AMI «culture, patrimoine et numérique»
- **Les collectivités en association ou non avec d'autres acteurs**: AAP "boussole des jeunes", AAP "améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et maîtriser de son impact environnemental", AAP "réseaux d'initiative publique" (France Très Haut Débit), AMI "démonstrateurs de la ville durable : habiter la France de demain", AAP "Territoires intelligents et durables".

Plus d'information sur www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi